



APPEL D'OFFRES :

**NO. J/P HRO 2024/11/27/002/PAP-HAITI/SERVICES DE SECURITE ET
DE GARDIENNAGE**

PUBLICATION

**VISANT LE SERVICE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE POUR LES
BUREAUX DE LA J/P HRO EN HAITI**

**DATE DU LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES
27 NOVEMBRE 2024**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES
11 DECEMBRE 2024 A 2H00 PM**

**ADRESSE : BUREAU DE LA J/P HRO
6, ROUTE DE PUIITS-BLAIN, FRERES, HAITI**

Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres

1.1. Introduction 1.1. Financement

Depuis après le tremblement de terre de 2010 CORE (alors connu sous le nom de J/P Haitian Relief Organization) est en Haïti, coordonnant les efforts de secours alimentés par les Haïtiens pour se relever, reconstruire mieux qu'avant, et renforcer les communautés pour être prêtes face aux futures catastrophes. Aujourd'hui, notre travail continue en Haïti, avec des employés nationaux et internationaux qui œuvrent chaque jour à reconstruire et réinventer les communautés.

1.2. Politiques et Directives

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par la J/P HRO par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par l'organisation et ses donateurs. Les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et d'une vérification formelle.

1.3. Frais de préparation des offres

Les fournisseurs potentiels assument l'entière responsabilité des frais engagés à la préparation et à la soumission de leur offre. La J/P HRO n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins.

1.4. Examen de l'appel d'offres

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du fournisseur s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.5. Probité et déontologie

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, la J/P HRO s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation.

1.6. Etablissement des prix

Les prix resteront fermes et fixes durant toute la durée du marché, au regard de la validité de l'offre.

1.7. Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres doivent être soumises par écrit et envoyées dans un délai suffisant en vue permettre à la J/P HRO d'y répondre adéquatement et en détails. Les demandes de renseignements doivent être envoyées directement par courriel à l'adresse procurement-haiti@jphro.org

Partie II - Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée aux compagnies de sécurité et de gardiennage ayant les capacités à soumettre une offre. L'objectif attendu de cette prestation, est d'assurer la sécurité des personnes et des biens, sur l'ensemble des sites opérationnels de la J/P HRO en Haïti (Bureau et Guest House).

Bureau	Agent
Bureau de Puits Blain	1 shift de 24 h
Bureau de Delmas 32	1 shift de 24 h
Bureau de Paillant	2 shift de 24 h
Bureau des Cayes	1 shift de 24 h

N.B : Le nombre de sites et de département pourra varier en plus ou en moins, en fonction de l'évolution des activités et du financement de la J/P HRO en Haïti.

Ce document d'appel d'offre est ainsi constitué :

- Page de couverture (1),
- Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres,
- Partie II - Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence
- Partie III - Termes de référence 3.1. Caractéristiques
 - Annexe A – Identification de la société
 - Annexe B - Lettre de Certification et d'engagement
 - Annexe C - Formulaire de soumission
 - Annexe D - Formulaire de barème de prix

Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres

Toutes les offres doivent être signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire. Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de présentation des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre tous les renseignements exigés.

Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix mensuel et le prix annuel, le prix mensuel a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix mensuel par 12 mois.

2.3. Réception des Offres

Les documents de l'offre peuvent être soumises sous plis cacheté, scellée et avec la mention « **Dao n° : J/PHRO2024/11/27/002/PAP/services de sécurité et de gardiennage** » ou par courriel électronique au plus tard le 11 **décembre 2024**.

Adresse de soumission : Bureau National de la J/P HRO, 6, route de Puits-Blain, Frères, Pétion-Ville, Haïti.

Courriel électronique : receptionist@jphro.org

Les offres ne peuvent être corrigées après la date limite de réception des offres, sauf si la J/P HRO, à sa discrétion, autorise la correction d'erreurs de calcul ou autres erreurs d'écriture ou fautes mineures, cela dans les cas où la J/P HRO juge de prime abord que ces erreurs peuvent être corrigées de façon concluante. Mis à part les erreurs précisées ci-avant, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire ne pourra être corrigée après la date limite de réception des offres.

2.4. Évaluation des offres

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission composée d'employés de la J/P HRO. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre. Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur la base des critères édictés dans cet appel d'offres. L'évaluation des offres par la commission sera effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

Etape 1: Contrôle Préliminaire:

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à la J/P HRO de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO :

Documents/éléments requis	Points
L'offre est soumise sous plis fermé et sur l'enveloppe le soumissionnaire s'identifie (par exemple le nom de la compagnie, le logo ou tout autre signe) et ajoute : "APPEL D'OFFRES : Dao n° : J/PHRO 2024/11/27/002/ PAP/services de sécurité et de gardiennage ».	10
L'offre contient le formulaire de l'Annexe A (Identification) dûment rempli et signé.	20
La lettre de certification et d'engagement de l'annexe B est signée par la personne habilitée à engager l'institution (autre format sera rejeté), 10 points, si non zéro.	20
Formulaire de soumission de l'offre signée – Annexe C	20
Formulaire de barème de prix rempli et signé – Annexe D	20
Copie Patente à jour & Quitus fiscal valide	10
Total	/100

ATTENTION : La J/P HRO se réserve le droit de rejeter toute offre jugée non-conforme à l'un des critères ci-dessus. Une offre rejetée à cette étape ne sera pas considérée pour une évaluation technique.

Etape 2: Evaluation Technique:

La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (proposition technique) selon les principaux critères d'évaluation suivants :

1. Liste des équipements mis à disposition d'un agent de sécurité
2. Copie du document d'autorisation de fonctionnement pour les services de gardiennage
3. Modèle de contrat de travail attestant du lien légal entre un agent de sécurité et le prestataire
4. Copie du document d'enregistrement au Ministère du Commerce
5. Présentation des formations suivies par les agents de sécurité

6. Preuve de la capacité de la compagnie à opérer dans le Grand Sud (disponibilité d'agents dans cette région)
7. Capacité de la compagnie à intervenir rapidement pour soutenir des agents de sécurité en difficulté
8. Soumission d'un document explicatif du système d'alerte et de rapportage
9. Références professionnelles pour des prestations similaires

Tableau de pointage

Evaluation Technique		Points
1	Liste des équipements mis à disposition d'un agent de sécurité	15
2	Copie du document d'autorisation de fonctionnement pour les services de sécurité.	10
3	Modèle de contrat de travail attestant du lien légal entre un agent de sécurité et le prestataire	10
4	Copie du document d'enregistrement au Ministère du Commerce	10
5	Présentation des formations suivies par les agents de sécurité	10
6	Preuve de la capacité de la compagnie à opérer dans le Grand Sud (disponibilité d'agents dans cette région)	10
7	Capacité de la compagnie à intervenir rapidement pour soutenir des agents de sécurité en difficulté (à prouver)	10
8	Soumission d'un document explicatif du système d'alerte et de rapportage	10
9	Minimum 5 ans d'expérience pertinente dans le secteur des services de sécurité (soumission preuve)	15
Total		/100

L'évaluation technique sera complétée par une visite exploratoire en vue de confirmer l'expertise et la capacité opérationnelle du soumissionnaire à fournir les services requis.

a) Etape 3 : Evaluation Financière :

La viabilité des offres financières sera évaluée, et celles présentant des montants anormalement bas ou excessivement élevés par rapport aux coûts de référence seront rejetées.

Le soumissionnaire retenu sera celui ayant obtenu la note la plus élevée, en fonction de la conformité, des critères techniques et des propositions financières les mieux alignées avec les coûts de référence.

Tableau des sites

Sites	Agents
Bureau de Puits Blain	1
Bureau de Delmas 32	1
Bureau de Paillant	2
Bureau des Cayes	1

2.5. Amendements

À tout moment, si la J/P HRO juge que les modalités de cet appel d'offres doivent être modifiées substantiellement avant la date et l'heure limites des offres, il publiera un amendement. Aucune déclaration verbale de qui que ce soit ne peut, en aucun cas, modifier ou autrement influencer les modalités de l'appel. Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, la J/P HRO peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.6. Rejet ou acceptation d'une offre

La J/P HRO n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter :

- Le fournisseur n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs
- L'offre n'est pas accompagnée des documents de support
- L'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres
- L'offre n'est pas conforme de manière générale.

La décision de rejeter une offre incomplète est définitive et ne peut faire l'objet d'un recours de la part du soumissionnaire.

Partie III : Termes de référence

Annexe A.- Identification de la société

Identification de la société	
Dénomination légale de la société	
Adresse légale de la société	
Année d'enregistrement en Haïti	
Représentant autorisé de la société	
Nom et Prénom	
Fonction	
Numéros de téléphone	
Courriel	
NIF ou NINU	

Signature : _____ Date : _____

Nom complet : _____ Fonction : _____

Annexe b : Lettre de certification et d'engagement

Je, personne physique dont la signature figure ci-dessous, suis entièrement autorisé(e) à engager la société et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts, véridiques, complets et à jour.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptive ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel de la J/P HRO en vue d'influencer le processus de sélection, la J/P HRO a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où la J/P HRO a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent de la J/P HRO ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de la J/P HRO ou membre de la commission, des pressions de nature corruptive, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès de la Direction Nationale de la J/P HRO.

Signature : _____

Date : _____

Nom complet : _____

Fonction : _____

Annexe C. Formulaire de soumission de l'offre

La société soussignée propose de fournir les services de gardiennage conformément à votre appel d'offres no (**Insérer numéro de référence de l'AO**). Nous déposons par les présentes notre offre qui inclut l'offre technique et le barème de prix.

Nous déclarons par la présente que notre société, ses prestataires de service agréés ou ses filiales et ses employés, notamment les membres de toute coentreprise, tout consortium ou tout partenariat ou les sous-traitants ou fournisseurs de toute partie du contrat :

- N'ont jamais soutenu et s'engagent à ne pas soutenir des individus ou des groupes terroristes ou organisations en matériels ou en ressources. Ils ont reconnu n'avoir encouragé, ni sponsorisé et n'avoir été impliqués dans une activité violente ou une activité terroriste ;
- Acceptent de se conformer à toutes les dispositions applicables en matière de lutte contre la traite des êtres humains ;
- Comprennent qu'ils sont tenus de signaler toute activité liée à la traite des personnes ou toute violation de l'engagement de J/P HRO à combattre la traite des personnes ;
- N'ont pas été suspendus, exclus ou autrement désignés comme inéligibles par l'OFAC, l'organisme des Nations Unies, ou toute autre organisation internationale ;
- N'ont déclaré aucune faillite, n'ont été impliqués dans aucune faillite ou dans des procédures de cessation de paiement, et n'ont fait l'objet d'aucun jugement ni action légale en cours qui pourrait nuire à leurs opérations dans un futur proche ;
- Entreprennent de ne s'engager dans aucune pratique illicite, y compris, sans s'y limiter, dans la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction et toute autre pratique non éthique, avec la J/P HRO ou toute autre partie, et de mener leurs activités d'une manière qui empêche tout risque financier, opérationnel, pour sa réputation, ou tout autre risque indu pour la J/P HRO ;

Nous certifions que toutes les informations et déclarations contenues dans cette offre sont exactes. Nous comprenons que toute interprétation erronée ou représentation inexacte pourrait entraîner notre disqualification.

Nous nous engageons à fournir les services de gardiennage conformément aux documents de l'appel d'offres, notamment les conditions générales de la J/P HRO, ainsi qu'aux exigences et spécifications techniques.

Notre offre reste valide jusqu'au (**à compléter**).

Nous reconnaissons également que vous n'êtes pas obligés d'accepter une quelconque offre reçue.

Je certifie être dûment habilité par (**Insérer le nom du soumissionnaire**) à signer cette offre et à en engager l'entreprise si celle-ci est acceptée par la J/P HRO.

Signature : _____ Date : _____

Nom complet : _____ Fonction : _____

Formulaire D : Formulaire de barème de prix

Le soumissionnaire doit établir le barème de prix conformément au format ci-dessous

Bureau	Agent	Prix mensuels	Prix annuels
Bureau de Puits Blain	1 shift de 24 h		
Bureau de Delmas 32	1 shift de 24 h		
Bureau de Paillant	2 shift de 24 h		
Bureau des Cayes	1 shift de 24 h		

Signature : _____ Date : _____

Nom complet : _____ Fonction : _____